

Les opérations d'archéologie préventive sur le CNM

Depuis l'été 2009, en préalable aux travaux de terrassements, RFF a engagé les opérations de diagnostics sur l'ensemble du tracé ayant fait l'objet d'une prescription préfectorale soit près de 700 ha.

Ces opérations sont réalisées sur l'emprise du projet après acquisition des terrains ou accords amiables d'occupation temporaire.

L'INRAP est l'opérateur désigné pour ces sondages.

Après piquetage et nettoyage des terrains, des tranchées régulièrement réparties sur l'emprise sont réalisées sur une profondeur de 60 cm à 1 m en moyenne afin de déterminer la présence éventuelle de vestiges archéologiques. A l'issue de ces opérations un rapport est produit par l'INRAP afin que le service régional de l'archéologie propose la réalisation d'une fouille archéologique.

Environ 500 ha ont déjà été diagnostiqués et près de 600 ha au total auront été sondés d'ici la fin 2011.

Les éventuelles fouilles qui seront prescrites seront réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du Titulaire du contrat de partenariat par un opérateur spécialisé qu'il désignera en 2012 en préalable aux travaux de terrassement.